

# Ligue d'Escrime Champagne-Ardenne

---

## Procès Verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue d'Escrime Champagne-Ardenne

**du 05 AVRIL 2014**

L'Assemblée Générale de la Ligue d'Escrime Champagne-Ardenne s'est réunie le samedi 05 avril 2014 à 10h à la Maison des Syndicats – Salle n°1, à Châlons en Champagne sous la présidence de M. Daniel BUSSY.

### Sont présents ou représentés les clubs de :

- CHARLEVILLE MEZIERES, Président M. Michel GUILLEY – 10 voix
- AIX EN OTHE, représenté par M. Marc SALACH – 4 voix
- TROYES ESCRIME CHAMPAGNE, représenté par M. Claude GAMOT – 4 voix
- TROYES GYMNIQUE, représenté par Maître Dominique DECLAUDE – 9 voix
- CHALONS CEC, Président M. Alain ROY – 8 voix
- REIMS, Président M. Michel BEGAT – 10 voix
- VITRY LE FRANÇOIS, Président M. Michel PUISSANT
- CHAUMONT, Présidente Me Monique FORTUNATO – 6 voix
- UJB ST DIZIER, Présidente Me Marie-Christine SIMON – 7 voix

Soit 9 clubs présents sur 21, représentant 74 voix sur 132. Le quorum est atteint  $132/4 = 33$  des voix.

Sont excusés les clubs de SEDAN, REIMS EUROPE ESCRIME, MOUSQUETAIRES DE JOINVILLE et PAYS DE LANGRES.

### Membres du Comité Directeur présents :

M. Marc SALACH, M. Alain ROY, M. Claude GAMOT, Mme Françoise FORGET, M. Cyrille DARDE, M. Dominique DECLAUDE, M. Jean FORTUNATO, Mme Monique FORTUNATO, M. Michel GUILLEY, M. Benoît GUILLEY, M. Robert NORMAND, Mme Marie-Christine SIMON et Mme Véronique SOLIVELLAS.

### Membres du comité directeur excusés :

M. Miguel LEROY, M. Alain FEBVRE, M. Didier BONNE et Melle Valérie HOHMANN.

Sont présents par ailleurs :

Maître Jérémie DELAGE, M. Michel BEGAT, M. Michel PUISSANT et M.DAUDE.

La séance est ouverte à 12h40 :

Selon l'ordre du jour :

-  Accueil des Personnalités
-  Evénements
-  Approbation des P.V du 09 février 2013 et 21 septembre 2013
-  Rapport moral du Président
-  Rapport d'activité 2013
-  Rapports financiers
-  Questions diverses

## 1/ Accueil des Personnalités

---

M. Jean-Paul BACHY, Président de la Région Champagne-Ardenne est excusé,  
Me Isabelle LAMOUR, Présidente de la Fédération Française d'Escrime est présente,  
M. Damien COLLARD, Président du Comité Régional Olympique Sportif est excusé,  
M. Bruno GENARD, Directeur du CREPS de Reims est excusé,  
M. le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, est excusé, représenté par Mme Marie DUVAL adjointe au chef du pôle des politiques sportives, éducatives et territoriales,  
M. Docteur Pierre MOURET, médecin de Ligue, est excusé.

M.BUSSY a le plaisir d'accueillir Madame Marie DUVAL représentante de la DRDJSCS nommée dans la Région ainsi que Mme Isabelle LAMOUR, Présidente de la Fédération Française d'Escrime qui nous fait l'honneur de sa présence. Il lui cède la parole.

Mme Isabelle LAMOUR fait appel aux clubs suite a un mail envoyé auprès des Ligues et Comités Départementaux (respect des instances) demandant l'avis des clubs sur la vie sportive passée et leurs problèmes rencontrés afin d'ajuster le règlement sportif. Elle insiste sur la nécessité de former des enseignants et indique qu'une promotion de Diplômé d'Etat entrera désormais en formation chaque année. Elle espère par ailleurs pouvoir mettre en place un Certificat Qualification Professionnel (C.Q.P) accessible aux brevetés fédéraux, ce qui devrait permettre le développement de nos clubs dont les effectifs ont baissés.

## 2/Événements

---

M. Daniel BUSSY demande de faire 1 minute de silence pour les décès de :

- Maître Yves COLLENOT du CE du Pays de Langres qui s'est investi pour l'escrime et la Ligue,
- Me Odile LEPAGNOL, épouse et maman d'escrimeur sabre que l'on voyait toujours sur les pistes,
- M. Bernard CANIAUX ancien Président du CE de Sedan et du Comité Départemental des Ardennes et du Comité Départemental Olympique Sportif – « grand sportif dans l'âme »...

## 3/Approbation des P.V du 09 février et 21 sept 2013

---

Les procès verbaux sont adoptés avec 4 contre.

Maître DECLAUDE n'approuve pas le compte rendu de L'Assemblée Générale Elective du 09 février 2013 et souhaite faire apparaître ses propos correctement par écrit : cf annexe.

## 4/Rapport moral du Président

---

M. Daniel BUSSY en fait lecture :

Mme la représentante de la Direction Régionale Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale,  
Mme la Présidente de Fédération Française d'Escrime,  
Mr le Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Champagne-Ardenne  
Mmes, MM les Présidents de Comités Départementaux et de Clubs,  
Mmes, MM, chers amis escrimeurs,

2013 a vu le renouvellement de l'équipe dirigeante de la F.F.E et donc de la gouvernance de l'escrime Française, avec en corollaire celle, notamment sur le plan sportif, des Ligues et Comités Départementaux, qui, rappelons le, sont des organes de décentralisation de la F.F.E sous couvert des Ligues régionales. Concomitamment, le nouveau gouvernement ayant vu le jour, orientait la politique sportive nationale et régionale par une inflexion des priorités de la « manne » CNDS.

C'est dans ce contexte modifié que notre Ligue a mené sa politique visant la pérennité de nos clubs et de leurs emplois, par le maintien, à défaut d'augmentation, du nombre de licenciés, tout public, du loisir aux compétiteurs, adhérent, quasi seuls financeurs des clubs.

Les moyens de cette ambition pour les clubs sont constitués des leviers sur lesquels la Ligue peut agir et notamment :

- la promotion de la compétition, notamment des épreuves de jeunes, sous des formes plus appropriées que celles basées sur l'élimination,
- l'aide aux clubs dans le cadre d'une pratique pour tous,
- et, encore et toujours, la formation de diplômés fédéraux et diplômés d'Etat, garant de la pérennité de nos clubs,

Tout cela sous tendu par des moyens financiers en baisse...

### S'agissant de la COMPETITION

La compétition reste le cœur de cible de tout sport olympique, et la réussite en compétition la vitrine de notre sport ... mais tout champion olympique a débuté modestement par des compétitions de Ligue. Or on constate que les moyens financiers alloués par l'Etat via le CNDS aux Ligues sur ce point sont quasi négligeables, l'accent de ce CNDS régional étant mis, pour résumer, sur des publics ciblés – femmes, seniors, handicapés – et la santé publique... . Le nouveau ministère chargé des sports de Mme Najat VALLAUD-BELKACEM étant intitulé «Droit des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports », cela ne devrait guère évoluer, confirmant le sport « local » comme lien social au service du développement territorial..

Nous sommes là dans une certaine contradiction, pour ne pas dire une contradiction certaine, puisque l'Etat demande des résultats sportifs probants à notre Fédération, bref, des médailles d'or olympiques et la juge sur ceux-ci – d'où la concentration des efforts de la F.F.E sur le haut niveau - , mais ce même Etat ne donne pas au niveau régional les moyens ad hoc pour la compétition. A nous donc, de trouver des moyens, autres que financiers, pour amener à la pratique en compétition et faire en sorte que le jeune « non champion » puisse s'y épanouir et donc se maintenir dans nos clubs tout en permettant aux possibles futurs champions d'avoir une opposition valable. Des pistes de réflexion sont menées pour y arriver, notamment :

- par des compétitions individuelles sans « licenciement sec »,
- et par des compétitions par équipe.

➤ Pour la compétition individuelle des très jeunes, des formules de type « poule de niveau » sans éliminé devraient permettre à chacun (et à leurs parents) de ne pas se sentir « exclu » de la performance. Pour les préadolescents et adolescents des formules avec repêchage sont à développer.

➤ Quant à la compétition par équipe elle est à promouvoir pour la cohésion qu'elle amène et l'esprit club (ou ligue) qu'elle développe.

Ces axes de travail devraient être mis en place, pour les petites catégories au niveau Ligue et au niveau de notre zone pour les catégories préados et ados. En effet, la réforme des zones par la F.F.E, qui a donné la part belle, au niveau confrontation sportive, à la région Parisienne (17.000 licenciés), nous a doté d'une zone – Nord-Pas de Calais, Picardie, Champagne-Ardenne - de 5.000 licenciés seulement, qui représente le seuil minimum pour une confrontation sportive de qualité. A nous, zone, de nous organiser, la Fédération ne donnant aucune obligation sur ce point.

Autre axe que la Ligue encourage à développer, c'est celui d'une offre, par les clubs, d'une PRATIQUE DIVERSIFIEE, ce qui sous entend des équipements et des formateurs. Depuis de nombreuses années, du matériel Ligue est mis à votre disposition gratuitement, tant pour les compétitions que pour l'animation de différents publics du baby escrime aux handicapés. Depuis maintenant 2 ans, une aide substantielle de la Région à hauteur de 80% du coût des équipements nous a permis de compléter notre parc. Dans ce domaine de l'équipement, un regroupement au niveau Ligue des besoins des clubs en matériel pourrait être fait, rendant ainsi plus crédible la demande, la Ligue jouant pleinement en la circonstance son rôle de « tête de réseau » ; c'est dès maintenant qu'il faut faire connaître vos besoins afin de présenter, pour 2015, un dossier cohérent de politique régionale, tant auprès de la Région que du CNDS.

Enfin, clé de la pérennité des clubs, le renouvellement et l'accroissement des cadres techniques d'animation par la FORMATION.

L'action de la Ligue en ce sens se fait par une complémentarité forte entre notre C.T.S Maxime BOURDAGEAU, et l'Equipe Technique Régionale, et notamment le Maître d'armes Stéphanie GARNIER, responsable de la commission ad hoc.

Tous nos stages comportent un volet « formation » à des diplômes fédéraux et, grâce à la proximité du CREPS de Reims, des diplômes d'Etat vous sont proposés. Aujourd'hui les nouveaux éducateurs fédéraux sont autonomes dès 18 ans. Ils vous permettront de développer vos activités notamment en milieu rural ou périurbain. Aussi c'est à vous, clubs, enseignants, de susciter ces vocations de formateurs, gage de la pérennité de notre sport dans notre région Champagne-Ardenne , handicapée par sa faible densité d'habitants.

Je terminerai en soulignant l'action efficace de notre C.T.S Maxime BOURDAGEAU en place auprès de notre Ligue, mais aussi chargé par la F.F.E d'actions auprès du Pôle France Jeune Epée de Reims et de missions au niveau national. Les temps où un C.T.S plein temps pouvait être mis à disposition de chaque Ligue semblent devoir être révolu ; aussi commençons dès maintenant à nous organiser en conséquence. C'est en ce sens, Madame la Présidente de la F.F.E, que j'interviens quelque fois auprès de vous pour qu'à la politique sportive de la D.T.N, votre politique sportive, soient associés les élus des Ligues.

Je vous remercie.

## 5/Rapport d'activité 2013

---

### 1/ STAGES SPORTIFS, CADRES, EDUCATEURS, ARBITRES

---

-  17 au 19 février 2013 au Lac du DER
-  22 au 24 avril au CREPS
-  26 au 30 août 2013 au Lac du DER
-  23 au 25 octobre au Lac du Der

Ces stages ont accueillis des tireurs au titre de la détection et le perfectionnement, la formation aux diplômes fédéraux d'animateur, d'éducateur et d'arbitre ; avec un encadrement de Maître d'armes de l'ETR, pour 730 jours/stagiaires.

### 2/ CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT ET DE FORMATION (CF : RAPPORT SPORTIF)

---

Sous la responsabilité du Conseiller Technique Sportif, Maxime BOURDAGEAU : actif au CREPS de Reims le mercredi soir (et en semaine à la demande) également itinérant (Châlons, Charleville-Mézières en 2013).

### 3/ DEPLACEMENT « EQUIPES »

---

-  fête des jeunes – Juin 2013 : 24 tireurs, 6 capitaines, arbitres, C.T.S (aide au déplacement : 50 € & Pâquetage : housse, haut de survêtement, casquettes et chaussettes)
-  U.S METRO : Equipe Ligue Sabre Homme Minimes + capitaine + arbitre

### 4/ EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

---

Constituée de 14 personnes sous la responsabilité du C.T.S Maxime BOURDAGEAU, travail sur la vie sportive, gère les commissions et les classements, entraînement régionaux, formation arbitre, cadres fédéraux et d'Etat. Convention ETR signée avec la DRDJSCS.

### 5/ MASTERS REGIONAUX

---

Organisé en 2013 par le Comité Départemental des Ardennes.

Rassemblement des 8 meilleurs jeunes de la Ligue, pupilles, benjamins, minimes aux 6 armes

Attribue le titre de CHAMPION de Champagne-Ardenne

Prise en charge par la Ligue des récompenses et de l'arbitrage

---

## 6/ CHAMPIONNATS REGIONAUX

---

Organisation par les clubs – récompenses par la ligue.

---

## 7/ ACQUISITION DE MATERIEL

---

Achat de 2 pistes tissus + équipement, sur subvention du Conseil Régional de 80%

---

## 8/ AIDE AUX CLUBS

---

-  prêt gratuit matériel de piste
-  prêt de matériel d'initiation
-  aide « technique » du Conseiller Technique Sportif

---

## 9/ PROMOTION

---

Participation à la foire de Châlons

-  stand OMS
-  démonstration grand Hall

Mise à jour site WEB (résultats, classements, calendrier, infos stages...)

---

## 10/ CREPS

---

Coopération active Pôle Espoir épée (responsable S.BARROIS) et Centre régional

---

## 11/ DEPLACEMENT PRESIDENT ET CTS

---

Déplacement à de nombreuses compétitions et Assemblée Générale de Club.

---

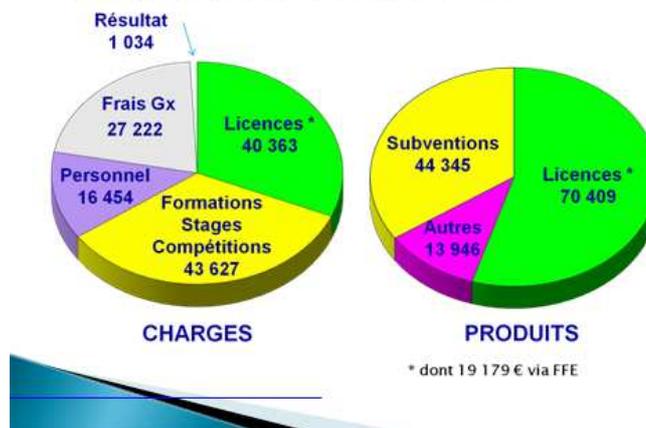
## 12/ ADMINISTRATION

---

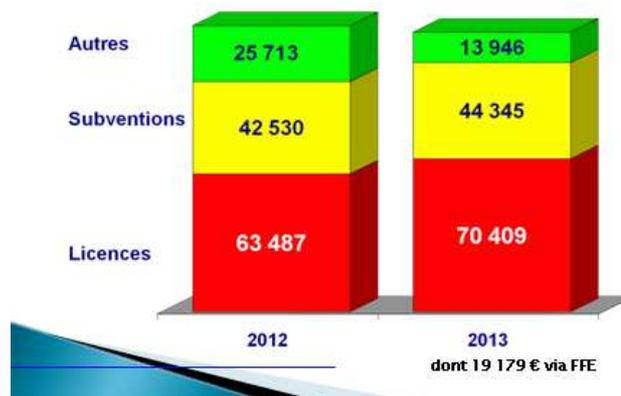
Gestion des stages, des dossiers de demande de subventions, des licences (1406 licenciés et 21 clubs), de la page web, du prêt de matériel ...

6/Rapports financiers : présentés par Me FORGET Trésorière

Compte de résultat 2013



Comparaison des produits



Détail des subventions

	2010	2011	2012	2013
CNDS	20 500	24 000	27 200	23 000
dt pôle		3 500	3 500	3 500
« Monde »	7 000			
Région	21 923	19 251	14 420	19 345
DRDJS			910	2 000
	49 423	43 251	42 530	44 345

+ Subvention d'équipement : 3 200 € en 2011

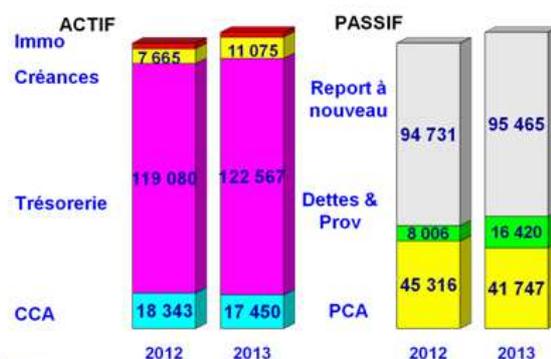
### Détail autres produits

	2010	2011	2012	2013
Stages compét.	22 283	13 855	15 470	10 322
Stage DEJEPS	0	0	6 394	0
Autres remb.	463	2 514	116	274
Produits financ.	625	925	1 604	1 027
Divers	800	3 650	2 130	2 323
<b>TOTAL</b>	<b>24 171</b>	<b>20 943</b>	<b>25 713</b>	<b>13 946</b>

### Entraînements – compétitions

	2010	2011	2012	2013
Fête des jeunes	9 226	8 761	1 912	4 611
Masters	740	1 853	785	1 860
Comm.techniques	1 400	1 418	1 485	1 450
Organis./Récomp.	1 853	1 551	445	359
Centre régional	1 200	1 200	1 300	2 068
Divers	2 303	900	390	558
<b>TOTAL</b>	<b>16 722</b>	<b>15 683</b>	<b>6 317</b>	<b>10 906</b>

### Comparaison des bilans en €



### FICHE N°3 : BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

- Cochez votre type de comptabilité :  Année civile 2014  
 Saison 2013/2014 (date de début de l'exercice comptable : .../.../....)
- Budget prévisionnel adopté lors de l'assemblée générale du ...../...../.....  
 Budget prévisionnel qui sera présenté à l'assemblée générale du 05 Avril 2014

CHARGES	Prévision en € (1)	Réalisation en € (2)	PRODUITS	Prévision en € (1)	Réalisation en € (2)
<b>60 - Achat</b>	<b>27 500</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>		
Prestations de services	17 000				
Achats matières et fournitures	9 000		<b>74- Subventions</b>	<b>48 800</b>	
Autres fournitures	1 500		Etat (précisez) Pôle	2 000	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>4 500</b>		- CNDS POLE	3 500	
Locations immobilières et immobilières	2 200		- CNDS LIGUE	23 800	
Entretien et réparation			<b>Région Champagne-Ardenne (3) :</b>		
Assurance	1 300		- Aide au fonctionnement(3)	10 000	
Documentation			- Investissement(3)	6 454	
Divers	1 000		- structure labellisée d'accès au haut niveau (3) (4)	2 500	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>25 600</b>		- Compétitions	546	
Rémunérations intermédiaires et honoraires, vacations	8 500		Département(s):		
Publicité, publication			Commune(s):		
Déplacements, missions	14 000		Organismes sociaux (à détailler):		
Services bancaires, autres	3100		-		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0</b>		Fonds européens		
Impôts et taxes sur rémunération,			Emploi aidés		
Autres impôts et taxes			Autres aides, dons ou subventions affectées		
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>17 000</b>		Partenaires privés		
(Rémunération des personnels,			-		
Charges sociales,			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>300</b>	
Autres charges de personnel)					
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>47 000</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	<b>1 000</b>	
<b>66- Charges financières</b>			<b>78 - Reports</b>		
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>1 800</b>		ressources non utilisées d'opérations antérieures		
<b>68- Dotation aux amortissements</b>	<b>7 700</b>		<b>FONDS PROPRES (détailler)</b>	<b>81 000</b>	
			Cotisations	70 000	
			Stagiaires	11 000	
<b>Total des charges</b>	<b>131100</b>		<b>Total des produits</b>	<b>131100</b>	
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>82 800</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>82 800</b>	
Secours en nature			Bénévolat	79 000	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations-Ville de Châlons	3 800		Prestations en nature Ville de Châlons	3 800	
Personnel bénévole	79 000		Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>213 900</b>		<b>TOTAL</b>	<b>213 900</b>	



Ligue d'Escrime de Champagne-Ardenne

Ligue d'Escrime Champagne-Ardenne : A.G du 05 avril 2014

Les comptes financiers et le budget ont été votés avec abstention de M. SALACH et M.DECLAUDE qui précise que des économies doivent être réalisées.

## 7/Questions diverses

---

Marc SALACH, Président du CD escrime de l'Aube : « je repose la question du fonctionnement démocratique de la ligue, ni la réponse trop courte à l'heure du repas, ni celle rapportée dans le CR ne me conviennent. Je voudrais que l'on y accorde le temps nécessaire pour y déterminer les attributions exécutives et législatives, pour y rappeler ce qu'est la mission d'un président dans le cadre réglementaire, c'est à dire celui de consultation et d'arbitrage des propositions faites par des Commissions ad hoc »

M.GAMOT intervient non pas pour une question mais pour un cri d'alarme concernant son club Troyes Escrime Champagne qui se meurt après 133 ans d'existence.

## 7/ Intervention des Personnalités

---

Mme LAMOUR remercie l'ensemble des personnes présentes puisque c'est la première fois qu'elle rencontre l'ensemble des clubs en Champagne-Ardenne. C'était important de venir et de se présenter car elle compte sur un lien de proximité avec la F.F.E. Je viendrai régulièrement à l'écoute pour satisfaire au mieux vos demandes. Concernant le Pôle de Reims, elle s'excuse de l'information tardive de la baisse de subvention, ce qui a posé problème à la Ligue, gestionnaire de ce Pôle. Elle fait part de la réunion technique prévue par M.PHILIPPON avec les C.T.S de zone sur le thème de la formation et approuve l'idée d'inviter les Présidents de Ligue.

Mme DUVAL représentante de la DRJSCS remercie Mme LAMOUR de sa présence, elle rappelle les priorités de l'Etat mis sur des publics ciblés – femmes, seniors, handicapés – et la santé publique... .  
« Dans ce contexte difficile les bénévoles sont les « piliers du sport » ».

La séance est levée à 13h30.

⌘⌘⌘⌘

⌘⌘

## ANNEXE

---

Maître Dominique DECLAUDE

Salle d'Armes de Troyes-Gymnique  
Cercle d'Escrime d'Aix en Othe  
Président de la Commission nationale  
d'épée dames de la FFE

maitre@escrime-troyes-tg.com  
23 promenade du Sud  
10160 AIX EN OTHE - FRANCE



www.escrime-troyes-tg.com

Assemblée Générale de la Ligue d'Escrime de Champagne Ardenne  
Chalons en champagne le 5 avril 2014

Je n'approuve pas le Compte rendu de l'Assemblée Générale élective du 9 février 2013

- mes propos repris dans le premier paragraphe ne sont pas correctement repris  
cela m'a obligé d'ailleurs à appeler le Maître Catherine VEINARD pour éviter toute ambiguïté

*J'ai fait remarquer*

*premièrement : que j'étais tout à fait favorable à ce que la candidature de Maître Catherine VEINARD reçue hors délai soit validée*

*deuxièmement : j'ai tenu à rappeler ce qui s'était passé il y a 4 ans quand vous avez Monsieur le Président refusé d'ajouter sur la liste, soumise au vote, la candidature de mon Président de Troyes-Gymnique Emmanuel CHAUDOUET qui n'y figurait pas au motif : courrier non reçu hors vous aviez reçu deux mails dont j'avais copie entre les mains et son courrier de confirmation avait été envoyé le même jour que le mien par la poste*

*pourtant vous aviez accepté certaines candidatures, dont la mienne d'ailleurs, alors que les courriers n'étaient pas envoyés en recommandé comme le précisent les statuts à l'article 11.4 l'élection n'était n'était donc pas conforme, je n'en ai pas fait une histoire mais vous auriez pu avoir la même réaction et la même logique que cette année*

*Je tenais simplement à signaler cette différence de traitement ; deux poids deux mesures, et je m'interroge logiquement encore une fois sur cette attitude vous signalez sur votre procès verbal qu'il n'a eu que 17 voix au lieu des 19 requises, évidemment vous refusiez de l'ajouter sur la liste, et seulement un club a accepté de me suivre, les autres vous ont écouté, je ne ferai d'ailleurs aucun commentaire mais je n'en pense pas moins et me suis exprimé directement auprès de plusieurs d'entre-eux à l'issue de la réunion*

je tiens à ce que mes propos soient correctement mentionnés sur le procès verbal  
et remet donc ce courrier à la secrétaire pour une correcte rédaction

D'autre part,

je m'étonne qu'il n'y ait toujours pas eu d'élection des membres du bureau depuis 1 an

04/04/2014